

Rapport d'enquête

OVNI de CHAMBLEY

**Enquête réalisée par :
Monsieur Christian COMTESSE**

**Assisté par :
Monsieur Jacky KOZAN**

**Ont collaboré à ce dossier :
Les organisateurs du Mondial de la Mongolfière en la personne de
leur président : Monsieur Philippe BURON-PILATRE**

Des Pilotes de Mongolfières

88 Internautes qui m'ont fait parvenir leurs photos.

**Et surtout Monsieur François LOUANGE qui a analysé les
photos.**

**Je remercie chaleureusement toutes ces personnes qui
m'ont permis d'aboutir dans ce dossier.**

Compte rendu.

Le 7 août 2007 je reçois un mail de Monsieur Dominique B. me signalant un objet curieux sur l'une de ses photos prises lors d'une manifestation très importante, le Mondiale de la Mongolfière à Chambley-Bussière, le 5 août 2007 au environ de 20 h.

Salut Christian,

J'ai participé ce week-end au mondial de la montgolfière à Chambley (à l'ouest de Metz). J'ai réalisé environ 120 clichés durant la manifestation.

De retour chez moi, en visionnant les images j'ai relevé un détail qui a suscité mon attention sur une photo en particulier (ci-jointe). Il s'agit d'une tache noire qui apparaît dans le ciel en haut à gauche de l'image. Je pensais d'abord à une poussière qui se serait déposée sur le capteur de mon appareil photo numérique.

Seulement c'est un peu gros pour une poussière et les photos prises avant et après celle-ci ne présentent pas cette "anomalie", sachant que j'ai gardé le même objectif pour la série de photos. Il ne s'agit pas non plus d'un oiseau...

Etant plutôt cartésien, je ne vais pas conclure hâtivement qu'il s'agit là d'un phénomène OVNI, mais je tenais quand même à te soumettre cette photo troublante en ta qualité d'ufologue confirmé.

Voici encore quelques précisions concernant les conditions de prise de vue :

Lieu : ancienne base militaire de Chambley-les-Bussières (Meurthe et Moselle)

Date : 5 Août 2007

Heure : 19h14

Photo prise du sol

Appareil reflex numérique Nikon D200, capteur de 10,2 MP

Objectif : zoom Nikon AF-S 80-200mm en position 80 mm ce qui correspond en numérique à un équivalent de 120mm (facteur x1,5)

Ouverture : F/2.8

ISO 100

Vitesse d'obturation : 1/6400s

Ciel entièrement dégagé, léger vent, température de l'ordre de 29°C. La photo à été prise en contre-jour, le soleil étant masqué par la montgolfière portant un S rouge.

Je précise que la photo est dans son format natif (pas de retouche, ni de compression de fichier). Avec une résolution capteur de 10MP on peut pas mal zoomer sur l'anomalie, on a alors l'impression qu'il s'agit d'un "objet cylindrique" avec un effet d'ombre dans sa partie basse... Voilà, alors qu'en penses-tu ??

A ta disposition si tu as besoin d'autres éléments

Dominique

Sachant que la photo ne donne pas grand-chose de précis en matière d'OVNI, je décide tout de même de voir la photo. La vitesse de prise de vue, la qualité de l'appareil photo ont été un facteur déterminant dans cette décision.

Voici la photo en question :



On remarque en haut a gauche un petit point qui après grossissement, donne cela :



L'objet semble très net et ne reflète pas ce que j'ai pu avoir déjà vu sur d'autres photos d'artefacts qui sont souvent, en réalité, des taches sur l'objectif, des poussières sur le capteur ou des insectes passants très près de l'objectif.

Après avoir, longuement, entendu le témoin, j'ai lancé sur les listes une demande d'aide pour analyser l'image. Je disposais aussi du fichier exif de la photo, le témoin m'ayant envoyé cette photo en format natif, c'est-à-dire sortie de l'appareil photo.

J'ai en même temps envoyé un cliché réduit à 250 Ko ce qui a déclenché une médiatisation de cette affaire par l'Agence France Presse, que je ne souhaitais pas. En revanche cette médiatisation m'a permis d'avoir un nombre considérable de photos de la manifestation et des contacts qui m'ont permis de progresser dans ce dossier. Paradoxalement je m'attendais à avoir des témoignages mais il n'y en eu aucun.

Avec cette médiatisation, certains, soit disant, ufologues experts, aux qualifications douteuses et aux raisonnements approximatifs, et certains sceptiques ont réagi immédiatement. L'un des premiers, découvrit en 2/10^{ème} de seconde qu'il s'agissait d'une feuille morte. Certitude scientifique absolue qui lui fit me consacrer une page entière de son site internet : <http://ufologie.net/ufology/chambley2007f.htm> . A lire absolument.

Les seconds, soutenaient bien entendu cette thèse et rajoutaient que si par le plus grand des hasards il ne s'agissait pas d'une feuille morte « il se pourrait bien que se soit » un ballon d'enfant.

J'ai demandé à Monsieur Jacky KOZAN de m'aider dans ce dossier. Et bien entendu ces deux hypothèses avaient été envisagées ainsi que quelques autres comme un sac plastique ou un objet tombant d'un aéronef.

Je prenais aussi contact avec Monsieur François LOUANGE que je savais détenir les moyens et les compétences pour faire une analyse précise de cette image.

Voici ce qu'il nous écrit (en intégralité) :

Bonjour Christian,

Merci pour cette autre photo, qui montre un "objet" un peu différent d'aspect. J'ai passé un bon moment à examiner la première et, malheureusement, pour aboutir à la même absence de conclusion sérieuse que dans la majorité des cas de ce type. Je l'ai souvent dit et écrit : les documents photographiques sont l'un des aspects les plus frustrants du dossier OVNI et, si l'on est honnête, quels que soient les outils plus ou moins sophistiqués dont on dispose, on doit reconnaître son impuissance sans se laisser aller à combler le vide en faisant tourner à vide la panoplie habituelle des outils de traitement d'image.

Comme vous avez déjà pu le vérifier, on peut, dans ce dossier, éliminer de façon quasi certaine toute une série d'explications classiques : canular (vous êtes garant de l'auteur du cliché et de toute façon un canular aurait conduit à une image plus "sexy"), problème dans l'appareil photo, effet d'une compression d'image (image non comprimée), tache sur l'objectif. Mais, à part la certitude qu'un objet réel a donc bien été photographié, on ne peut rien affirmer de plus.

Aucune donnée géométrique, aucune superposition ne permet d'évaluer directement la distance entre l'objet et l'objectif, qui peut être très faible (petit objet quelconque se trouvant en l'air à cet instant) ou très grande, car la grande vitesse d'obturation ne permet pas de cerner une éventuelle vitesse angulaire apparente de l'objet.

Cependant, j'ai tenté une estimation grossière, dans l'hypothèse – absolument pas vérifiée, ni vérifiable – que l'objet était sombre. Le contre-jour permet de mettre en avant l'effet de la diffusion atmosphérique sur la luminance des corps sombres (théoriquement noirs). Les

équations sont lourdes mais, en gros, plus le corps noir est éloigné de l'observateur ou de l'objectif photographique, plus il paraît clair. Sur des cas plus documentés que celui-ci, j'ai déjà pu réfuter les estimations de distance par des témoins de phénomènes photographiés.

Sur la photo, j'ai relevé empiriquement le niveau de gris du pixel le plus sombre, pour chaque nacelle de ballon ainsi que pour l'objet (voir fichier joint). La valeur de ce paramètre va de 0 (noir) à 100 % (blanc saturé). On note la valeur de 10 % se rapportant à l'objet inconnu, qui impliquerait, si l'hypothèse des objets tous sombres était vérifiée, que sa distance de l'objectif était comprise entre celle du ballon noté 6 % et celle du ballon noté 13 %. Je ne connais pas la taille des ballons, mais cela conduit à évaluer la longueur de l'objet aux environs d'un vingtième du diamètre d'un ballon.

Bien entendu, si l'objet était plus clair, ou un peu translucide, tout cela s'écroule car il pouvait alors être beaucoup plus proche, donc plus petit.

Il n'y a aucun renseignement significatif à attendre de mesures de FTM (fonction de transfert de modulation, relative à la mesure de la netteté).

Pour ce qui est de la forme de l'objet, je n'arrive pas, personnellement, à y voir un cylindre. Il est d'apparence oblongue, sans plus.

La colorimétrie ne donne pas beaucoup d'indications non plus, si ce n'est qu'il n'y a pas d'incompatibilité avec le reste de la photo (ceci permet dans certains cas de mettre en évidence une supercherie).

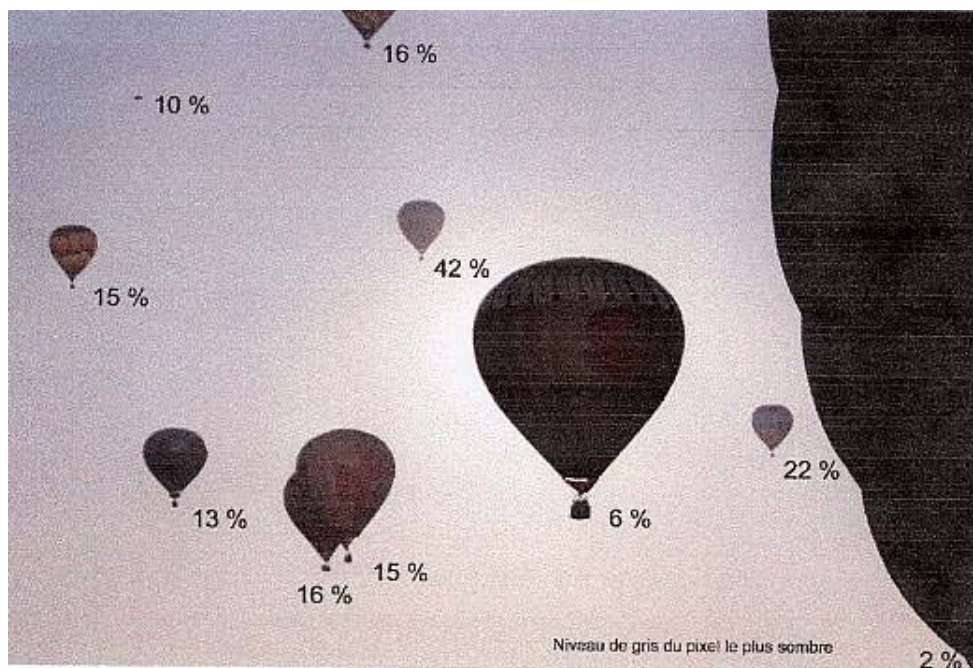
Je vais examiner autant que possible votre seconde photo qui, a priori, est un peu plus riche en information (illumination de la pointe tournée vers le soleil), et je vous recontacterai avant le début de novembre pour vous dire si j'ai trouvé quelque chose d'un peu plus substantiel.

Je profite de cette occasion pour préciser que, s'il est toujours intéressant de tenter d'expliquer une photo présentant une anomalie, dans le cadre de travaux lourds à caractère officiel sur le thème des ovnis (ou "pans") on a décidé depuis longtemps que seuls méritent un travail très approfondi les documents photo ou vidéo qui viennent illustrer soit des témoignages humains recevables, soit d'autres enregistrements. Une photo toute seule, montrant une anomalie que personne n'a remarquée, peut résulter d'un nombre infini de causes (j'ai vu des exemples rocambolesques) et si l'on prend le problème par le mauvais bout en s'acharnant à expliquer à tout prix la photo, on est sûr de perdre son temps.

Pour illustrer ce concept de "par le mauvais bout", je voudrais vous rappeler une vieille histoire connue, non pas dans le domaine des photos mais dans celui des enregistrements sonores : le cas dit "Joe-le-taxi". Un même avait rapporté, dans les années quatre-vingt, un témoignage sur un ovni dont il disait avoir enregistré le son bizarre sur son magnétophone, au beau milieu de la chanson de Vanessa Paradis. De nombreux ufologues se sont alors lancés, parfois dans des laboratoires hautement respectables, sur la voie de "l'identification du signal enregistré" sur la cassette de l'enfant. On a parlé d'ondes courtes, de "moulinette à caviar" et l'on a débattu à l'infini, car il y avait toujours un aspect du signal qui ne collait pas. Quand le GEPAN de l'époque m'a passé un contrat pour étudier cette cassette audio, j'ai pu, grâce au concours de spécialistes d'un laboratoire de la Défense, démontrer clairement et rapidement que le son enregistré n'avait pas pu être obtenu par le micro incorporé à l'appareil, mais directement à partir de la radio. Fin de l'histoire, plus besoin d'identifier à tout prix la nature exacte du signal.

*Très cordialement.
François Louange*

Voici la photo jointe à son message : l'objet a 10% de gris dans le pixel le plus noir. Il devrait donc se trouver à une distance entre le ballon marqué 6 % et celui marqué 13 % il ne faut pas se fier aux apparences qui le placeraient ailleurs.



Entre temps j'ai reçu, de Madame Sarah C. , une photo, du même objet, prise quelques secondes plus tôt. Il faut dire que la déclaration de ce témoin concordait avec celle du témoin principal.



Sur cette photo nous pouvons voir l'objet juste en dessous de l'aéronef. Le tout est de retrouver le pilote de ce ballon et de lui demander s'il avait vu quelque chose, ce qui a été mon objectif pour la suite de ce dossier.

Voici l'analyse de Monsieur François LOUANGE : (partie de texte privée éliminée)
Bonjour Monsieur Comtesse,

Je n'avais pas trouvé grand-chose de plus sur ce dossier que ce que je vous avais déjà dit : les mesures radiométriques relatives à la diffusion atmosphérique permettent, à la louche, de fixer une taille maximale pour l'objet photographié. Si le diamètre (horizontal) d'un ballon est de l'ordre de 10 à 20 mètres, mon calcul donne pour l'objet une taille maximale de l'ordre de 50 cm à 1 m. Un ballon d'enfant ?

La seconde photo paraissait a priori plus prometteuse du point de vue de l'objet lui-même, puisqu'elle laissait apparaître ce qui pourrait être l'éclairement de l'objet par le soleil, dans une direction cohérente. Cela plaide évidemment pour la matérialité de l'objet photographié. En revanche, elle ne montre qu'une montgolfière, ce qui ne permet pas de situer la distance de l'objet "entre deux ballons". Je vous joins quand même une copie de cette photo avec les mêmes mesures que sur la première photo.

*La seule chose que l'on puisse affirmer est que les mesures sont à peu près cohérentes entre les deux photos : si vous considérez les rapports de niveaux de gris et les rapports de taille entre d'une part l'objet (10 %) et le ballon de référence marqué 6 % sur la 1e photo, d'autre part l'objet (16 %) et le ballon (8 %) sur la 2e, ils sont très proches. Cela plaide pour le fait que les 2 clichés montrent bien le même objet (ou 2 objets identiques). Je ne peux pas vous en dire plus, en tout cas dans l'immédiat.
Cordialement.*

François Louange

Plus récemment, Monsieur LOUANGE m'écrit :

Il se trouve que je viens d'achever un travail sur l'analyse des photos numériques pour le CNES/GEIPAN. Parmi d'autres exemples. Je me suis appuyé sur le cas de Chambley. J'ai donc refait les calculs que je vous avais présentés, avec un peu plus d'artillerie lourde mathématique, mais le résultat est... « Un objet d'environ 75 cm de long, à 300 mètres de distance ».

Voici une seconde photo prise par le même témoin :



L'objet se trouve à gauche du ballon dans le cercle. La situation se précise et l'éventualité d'un ballon d'enfant reste privilégiée. Mais encore faut il le démontrer pour éviter les spéculations farfelues.

Il y a eu un troisième témoin, qui disposait lui aussi d'une photo du même objet, c'est une certitude, mais, prise, avec un appareil photo bien moins performant que les deux autres. Il faut savoir que les trois photos ont été prises dans un intervalle de 27 secondes. Pour la photo ci-dessus l'heure n'a pas été précisée par le témoin mais elle a été prise sensiblement dans la même minute car nous pouvons identifier les mêmes mongolfières que sur celle du témoin principal.

Voici l'emplacement des 4 témoins principaux :

Témoin n° 1 Notre premier témoin.

Témoin n° 2 Monsieur Gérard V. ayant photographié et suivi le ballon d'enfant « Cars » que son fils avait laissé s'échapper de ces mains, mais il ne s'agit pas de notre objet.

Témoin n° 3 la personne qui avait un appareil photo bon marché.

Témoin n° 4 la personne qui a photographié le ballon et l'objet seuls.



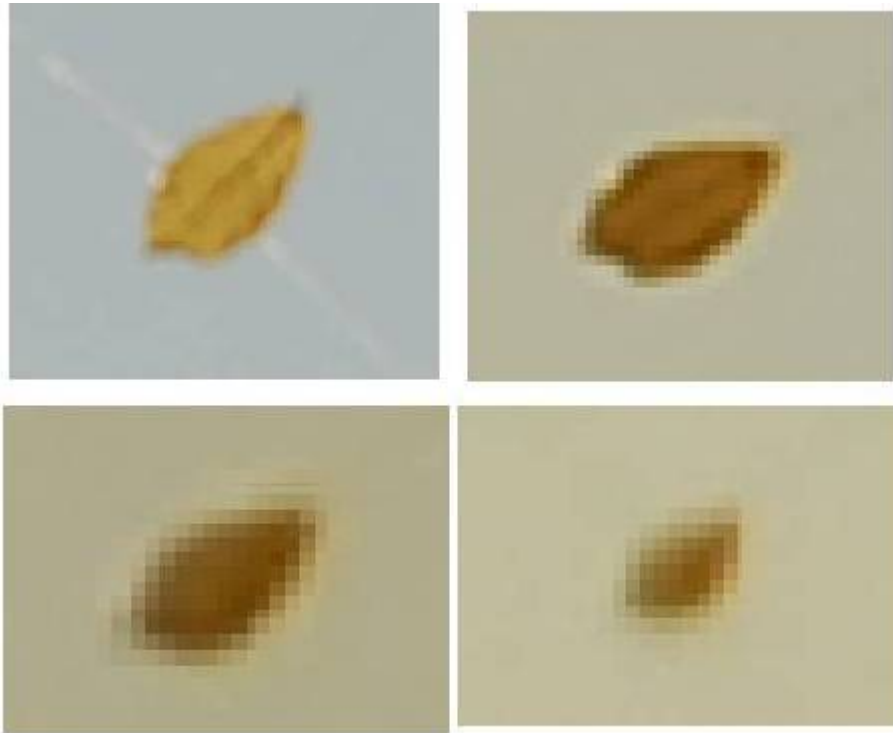
Un ballon d'enfant « CARS » a été photographié par un témoin durant son ascension. Il était plus à droite par rapport aux autres témoins et il est monté très rapidement. Nous disposons d'une dizaine de clichés qui le suivent dans son ascension. Il est reconnaissable, car il a une forme particulière et présente deux méplats caractéristiques sur ces 2 faces.



Ces deux méplats sont récurrents dans les ballons d'enfants en mylar et il existe une panoplie importante dans les formes et les couleurs. Nous avons recherché chez les revendeurs sur place quels types de ballons festifs, ayant cette forme, ils vendaient dans la région, sans résultat.

Nous avons fait des essais pour tenter de nous placer dans les mêmes conditions que la photo initiale, en photographiant des feuilles mortes avec le témoin, son appareil photo, équipé de la même manière et avec une vitesse de déclenchement la plus proche possible de notre image en question.

Voici ce que cela donne :

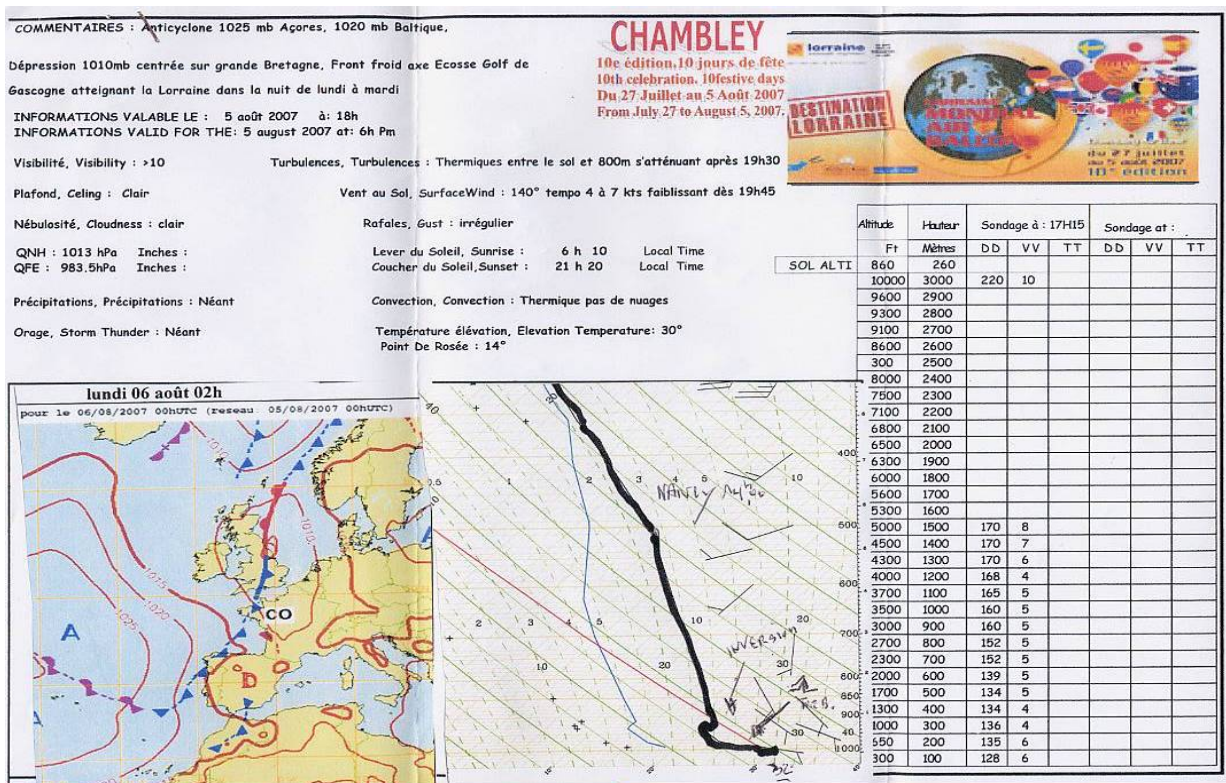


On remarque que la lumière du soleil traverse la feuille, les différences de netteté viennent du fait que les distances sont de plus en plus longues entre la feuille et l'appareil photo. Dans ces conditions le sac en plastique est aussi à éliminer.

Nous avons aussi obtenu, du service météo de l'organisation du Mondial de la Mongolfière, la météo du jour qui ne nous révèle pas grand-chose du fait que les conditions atmosphériques étaient très bonnes.

L'envol des ballons a, semble t-il, été retardé jusqu'à 19 heure car la vitesse du vent était un peu trop importante pour voler avec des passagers profanes. Ce n'était qu'une mesure de confort pour ces passagers.

Voici le bulletin météo expédié par le responsable météo de l'organisation de la manifestation, Monsieur Joseph M. :



Nous sommes resté en permanence en contact avec le responsable de l'organisation de cette manifestation qui a collaboré avec nous autant qu'il le pouvait. Des pilotes ont répondu à nos appels et lorsque nous avons reçu la photo de Madame Sarah C. , nous avons demandé à l'organisateur de nous mettre en relation avec ce pilote.

Ce n'est que fin mars 2008 que nous avons pu correspondre avec ce pilote, Monsieur Eric L. , qui nous a déclaré ce qui suit :

Valence, le 28 mars 2008

*Suite à la demande qui m'a été faite, je déclare que l'objet volant qui figure sur la photo est un ballon d'enfant en mylar.
Je me souviens très bien de ce dernier vol du meeting MAB 2007, le dimanche 5 août 2007 au soir. Au début du vol, j'ai remarqué ce ballon d'enfant en forme de poisson (d'où sa forme allongée) qui volait, pas loin de nous. C'est sûrement un enfant qui l'avait lâché, comme cela arrive très souvent. Comme je n'étais pas haut, il était à ma hauteur et je l'ai fait remarquer à mes passagers. La durée de vie de ces petits ballonnets est courte, c'est pour cela qu'il n'a pas duré.
Ce n'est donc plus un OVNI.*

Eric L., pilote du ballon Région Lorraine, immatriculé F-GRLO

Lors d'une conversation téléphonique, il m'a déclaré :

Avec un peu de chance je pensais pouvoir le récupérer. Ce poisson ressemblait à une carpe de couleur grise métallisée avec des écailles dessinées dessus et de gros yeux. Le ballon était "en palier" comme on dit dans notre jargon : altitude constante. Il ne montait ni ne descendait.

CONCLUSION

Pour terminer, l'Objet Volant Non Identifié de Chambley est identifié ; il s'agit d'un ballon d'enfant, en mylar, en forme de poisson, d'environ 80 cm. Il se trouvait environ a 320 m des témoins.

Si ce ballon n'a pas été vu, c'est, d'abord, qu'il y avait d'autres choses à voir du fait de l'évènement spectaculaire et qu'ensuite il se trouvait certainement trop éloigné pour les yeux d'un observateur.

En revanche un appareil photo équipé d'un téléobjectif l'a saisi sur son capteur. Sa forme sur la photo s'explique par le fait qu'il a été pris alors qu'il était sur le flanc sa queue à l'opposé de l'appareil photo.

Sa couleur est du au fait que le soleil se trouvait pratiquement face à l'objectif de l'appareil photo, au delà de l'objet.

Ces images devraient servir de référence pour d'autres dossiers du même type.

Christian COMTESSE